



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Relations culturelles

Question écrite n° 4350

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'importance des missions que remplissent les agents de l'Etat, relevant de son ministere, a l'etranger dans le domaine de l'education, de la recherche et de la culture. Il souhaite connaitre : la liste des etablissements et services de l'Etat, des etablissements publics de l'Etat, d'autres collectivites publiques, ou de toutes autres personnes de droit public ou prive qui, dans ces domaines, utilisent des personnels, titulaires ou non, des fonctions publiques ; la ventilation de ces personnels selon leur statut et selon leur position statutaire.

Texte de la réponse

Les missions remplies par les agents de l'Etat a l'etranger dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche sont de plusieurs sortes. I. - Les missions remplies par les personnels de direction et de recherche dans les cinq ecoles francaises a l'etranger l'ecole francaise de Rome, l'ecole francaise d'Athenes, l'ecole francaise d'Extreme-Orient, l'Institut francais d'archeologie du Caire et la Casa Velasquez a Madrid. Ces cinq etablissements emploient environ 158 personnels francais permanents. II. - Les missions remplies par les grands organismes de recherche qui ont des implantations a l'etranger. Le CNRS a 9 bureaux et antennes a l'etranger - Bruxelles (Union europeenne), Tokyo, Washington, Bonn, Londres, Moscou, Tunis, Barcelone, Berne -. L'ensemble de ces bureaux et antennes comptent 21 personnels permanents expatries. L'Institut Pasteur a 24 implantations dans le monde (Maghreb, Afrique, Asie, Amerique du Sud, Proche et Moyen-Orient) et emploie 65 personnels metropolitains expatries. III. - Les chercheurs permanents des organismes de recherche pour le developpement - CIRAD et ORSTOM - dont la vocation est d'etre implantes a l'etranger pour contribuer a la mise en valeur et au progres economique et social des pays en developpement. Le CIRAD emploie 436 cadres et chercheurs expatries en Afrique, ocean Indien, Amerique latine, Asie, Oceanie, non compris les stagiaires, les allocataires de recherche, les volontaires du service national, les volontaires a l'aide technique et les agents mis a disposition du CIRAD. L'ORSTOM emploie 461 personnels expatries dont 328 chercheurs, 117 ingenieurs techniciens et 16 administratifs.

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4350

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 juillet 1993, page 2168

Réponse publiée le : 20 juin 1994, page 3146